

SESSION ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020

L'an 2020, le 6 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique MOREL-Maire.

Étaient présents : MM. Morel D – Fournier – Gacquer – Briau – Bigot – Roussel - Lhorloge – Rouzé – Da Costa Rodrigues – Dupontreue – Leneutre

Étaient absents : MM. Morel M (avait donné pouvoir à Rouzé M) – Ghier (avait donné pouvoir à Roussel S) – Salua – Defer

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière.

TRAVAUX DIVERS

Les dépenses suivantes ont été engagées :

- Vérification des ouvrages d'art (ponts) – **Cabinet DIMOE Ingénierie - 2520 € TTC**
- Sécurisation du site de la friche Harondel afin d'éviter les intrusions – **SMA Rénovation Abbeville - 9344 € TTC**

Ces frais sont avancés par la Commune et seront déduits de notre dette envers la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

- Travaux d'électricité en mairie – **NUNES Elec - 5000 € TTC**
- Conception graphique de 3 panneaux retraçant l'histoire des sites de l'église, du couvent et de la Chapelle Saint Gautier. Ces panneaux seront installés devant les trois sites par le personnel communal et les membres de l'ASPAC – **Atelier Compôte - 1056 € TTC**

L'Assemblée décide de réaliser les travaux suivants dans les bâtiments communaux.

- Remplacement d'une porte vitrée 2 vantaux à la médiathèque. Deux devis ont été présentés. Le devis de la **Menuiserie Godard Gérard de Vignacourt** est accepté pour la pose d'une porte en bois - **3415 € TTC**.

Deux serrures sont à remplacer à l'école maternelle. Le remplacement sera effectué par le personnel communal.

- Remplacement des menuiseries : porte d'entrée et fenêtre avec volet roulant intégré au logement communal 14 rue Binet. Trois devis ont été présentés. Le devis de l'entreprise **BAT'ID** est retenu pour la somme de **3316,92 € TTC**. Il sera demandé à l'entreprise un geste commercial en installant pour le même prix un volet électrique à la place du volet manuel.
- Reprise de toutes les canalisations de l'école maternelle suite à un problème d'écoulement et d'affaissement – **SARL Vilbert - 4620 € TTC**.

Des devis ont été sollicités et seront validés lors d'un prochain conseil municipal :

- La restauration des marches de l'église.
- L'abattage des frênes malades au parking de la mairie
- L'élagage des tilleuls face à la mairie et des arbres route de Pernois sur le talus de la résidence « Le Champ du Chêne ».

CONTRAT SAUR

Une visite de la station d'épuration de Saint Ouen a été organisée.

Des explications concernant l'entretien du réseau pluvial et des avaloirs ont été sollicitées auprès de la SAUR.

Cette dernière interviendra prochainement dans la commune afin de procéder au curage du réseau pluvial et des avaloirs.

TELEPHONIE

L'école primaire bénéficie d'une connexion internet ADSL, par contre aucune connexion à l'école maternelle.

Un devis à été sollicité auprès de la société **ABILE** en vue de l'installation de la fibre optique à l'école primaire avec liaison WI-FI pour l'école maternelle.

Après débat l'Assemblée souhaite conserver le branchement internet ADSL au primaire puisqu'il est satisfaisant et juge qu'un branchement internet n'est pas nécessaire en maternelle.

ILLUMINATIONS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Des guirlandes seront installées aux entrées du village.

L'Assemblée souhaiterait qu'un devis soit établi pour la location et la pose de décors lumineux dans les différentes rues.

Un devis sera donc sollicité auprès de la FDE.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Cette taxe sera recouvrée auprès des locataires des logements communaux.

COMMUNICATIONS DIVERSES

L'installation d'un système de vidéosurveillance est à l'étude avec éventuellement la mise en place de trois caméras aux deux principaux carrefours ainsi qu'aux abords de la cantine et du lotissement des Aubépines.

Des problèmes récurrents liés au stationnement rue Binet et rue René Bernard, sont constatés. Un rappel sera effectué auprès des riverains.

Les élus – maire et adjoints assureront à tour de rôle des permanences en mairie du lundi au vendredi de 17h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h. Une permanence téléphonique sera également assurée par ces élus, à tour de rôle, du vendredi 20h au lundi 8h. Un téléphone portable sera mis à leur disposition.

DROIT D'INITIATIVE

D. BRIAU souhaiterait savoir si le transport des élèves vers la piscine de Flixecourt sera gratuit. Elle fait savoir qu'une réunion a été organisée avec les **PEP 80** au sujet de l'organisation des accueils de loisirs.

M. BIGOT a appris que la Communauté de Communes Nièvre et Somme finançait des aires de jeux dans les villages de moins de 350 habitants et demande si éventuellement, les autres communes pourraient bénéficier de ce programme puisqu'il était précisé que la porte n'était pas fermée pour les autres communes.

Elle demande s'il est possible de prévoir la réfection de la cour de l'école primaire sur laquelle on installe la scène pour le spectacle de l'école.

D. DUPONTEUE fait remarquer que le cadenas n'a pas été installé sur la barrière du cimetière.

P. GACQUER informe l'Assemblée que le gérant du kebab souhaiterait que soit prévu un second emplacement arrêt- minute devant le local commercial voisin qu'il a mis en location. Le conseil avisera au moment voulu en fonction du commerce qui s'y installera.

Il souhaite que les commissions communales mises en place se réunissent prochainement.